

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article9603>

Le gouvernement poursuit les délocalisations des services publics

- Défense - France -



Date de mise en ligne : dimanche 28 décembre 2008

Spyworld Actu

Le gouvernement maintient le cap de la restructuration des sites de défense. Six mois après l'annonce de la fermeture de 82 unités et de la suppression de 54 000 postes d'ici à 2014, les mesures d'accompagnement et de reconversion devraient commencer à se mettre en place dès le début 2009. Le premier des vingt-quatre contrats de "redynamisation" des sites touchés par le départ des militaires devrait être signé en janvier 2009 avec Givet (Ardennes).

Selon le plan de "modernisation de la défense", cette commune de 7 000 habitants va perdre un centre d'entraînement de commando qui accueille chaque année 5 000 stagiaires et emploie 100 personnes du ministère de la défense et une trentaine de civils. En 2009 et 2010, huit autres villes ou bassins d'emploi ont été retenus pour bénéficier de dotations, d'un montant de 51 millions d'euros, en compensation de ces fermetures : Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence), Briançon (Hautes-Alpes), Caen (Calvados), Bitche et Metz (Moselle), Arras (Pas-de-Calais), Sourdun, près de Provins (Seine-et-Marne) et Joigny (Yonne).

REMOUS PARMIS LES PERSONNELS

Le secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, Hubert Falco, a récemment confirmé que l'Etat s'apprête à céder aux collectivités, pour un euro symbolique, les emprises foncières des terrains militaires - citadelles de centre-ville ou bases en périphérie - destinées à des opérations à caractère public. Un milliard d'euros devrait être consacré à ces restructurations, dont 735 millions d'exonérations sociales et fiscales.

Pour l'Etat, l'objectif le plus sensible reste toutefois la délocalisation et le transfert en compensation du départ de l'armée de 5 000 emplois publics, soit 10 % de l'effectif des administrations ou des organismes installés dans Paris intra muros. Cet engagement du président de la République continue de susciter des remous parmi les personnels. Les oppositions les plus résolues proviennent des services de la statistique publique (Insee, ministères du travail, santé...) où 625 postes devraient être transférés à Metz.

Une manifestation a rassemblé, le 14 décembre à Paris, les salariés hostiles à ces restructurations, parmi lesquels ceux de l'Office national des forêts mutés à Compiègne (Oise), du Service des routes et autoroutes à Provins (Seine-et-Marne), de l'archéologie à Reims... D'autres redéploiements devraient intervenir, après 2010, au profit des villes de Cambrai (Nord), La Rochelle (Charente-Maritime), Châteauroux (Indre), Laon (Aisne), Laval (Mayenne) et Limoges (Haute-Vienne).

L'administration de Bercy, rattachée aux ministères de l'économie, du budget et des finances, devrait elle aussi apporter sa contribution. Le premier ministre, François Fillon, a confirmé, le 1er décembre, le transfert à Caen (Calvados) du médiateur des ministères financiers (20 personnes), ainsi que l'installation d'ici à 2012 de l'Opérateur national de paye, un nouveau service créé en 2007, pour l'ensemble des agents de l'Etat avec 220 personnes. En revanche, le déménagement envisagé de l'Agence du patrimoine immatériel, chargé de la gestion des marques, des brevets et des licences (20 personnes), ainsi que du service des achats de l'Etat (50 personnes) a finalement été repoussé.

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/politique/art...>